

EMPLOI

Propose services : bricolage, ramassage de feuilles, tonte, débroussaillage, petite peinture et nettoyage terrasse, jardin et garage. Devis gratuit et paiement CESU. Tél. : **07 89 98 96 25**.

Assistante maternelle agréée Créon (secteur nord), douce, sérieuse, pédagogie positive dans maison agréable avec jardin, disponible au **06 75 39 05 34**.

Recherche professionnel pour 2 heures de ménage/repassage par semaine à Créon . Tél : **06 82 86 19 60**.

VENTE

Collier anti-aboiement automatique à pile rechargeable (tour de collier : 43 cm), étanche, très peu servi avec notice et boîte d'origine. Prix : 45€. Tél. : **05 56 23 69 48**.

Divers accessoires puériculture : jeux, lit pliable, matelas, jeux d'éveil, assiettes et verres en plastique, etc. à Créon. Tél. : **06 66 14 07 99**.

Guitare de la marque Squier, état neuf, 100€. Tél. : **07 61 30 72 89**.

Bibliothèque étagère à 10€, armoire 3 portes coulissantes avec un miroir à 20€, sommier à lattes 2 personnes à 20€. À emporter sur place pour cause de déménagement. Tél. : **05 56 23 69 48**.

Table de salle à manger ovale avec ses 6 chaises à 150€ (à débattre) • Lave-vaisselle classe A+++ à 150€ • buffet vitrine très bon état à 150€ • Table basse en chêne massif avec 3 tiroirs à 100€. Tél. : **06 80 85 88 12**.

RECHERCHE

Recherche pour le 1^{er} décembre et pour personne seule : location 2 pièces, petite maison ou appartement à Créon. Loyer 450€/500€ charges comprises. Tél. : **06 80 70 18 11**.

LOCATION

T4 de 100m² centre de Créon, chauffage gaz de ville, isolation aux normes, double vitrage. Garanties exigées, 735€/mois. Disponible au 1^{er} novembre 2018. Tél. : **06 22 81 56 91**.

CRÉON

H E B D O
V O T R E H E B D O M A D A I R E D E P R O X I M I T É

1733

VENDREDI
19 OCTOBRE 2018

LA POLÉMIQUE SUR LA TAXE D'HABITATION

Le Premier ministre et le ministre des comptes publics s'en sont pris ces derniers jours aux 6 000 communes françaises qui ont augmenté en 2018 le taux communal de la taxe d'habitation. Le parti au pouvoir a même semble-t-il soutenu une campagne honteuse et haineuse de dénonciation des maires sur les réseaux sociaux. Le gouvernement reproche durement à ces communes d'avoir contrecarré l'effet de sa décision de dégrèver une grande partie des contribuables locaux de 30% du montant de leur taxe d'habitation.

QU'EN EST-IL À CRÉON ?

Comme chaque année, le conseil municipal de Créon a pensé nécessaire d'augmenter très modérément le taux de la taxe d'habitation (+1,2%) afin que le budget de la commune puisse répondre aux besoins de la population. Ce taux correspond à celui de l'inflation constatée en 2017. Cette augmentation est conforme à l'engagement électoral pris en 2014 : « les taux d'imposition communale n'augmenteront pas plus que l'inflation ».

HAUSSE OU BAISSÉ DE LA TAXE D'HABITATION ?

Le Parlement a décidé que la taxe d'habitation serait diminuée de 30% en 2018 pour les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas certains seuils¹ calculés de telle sorte que la proportion de ces foyers soit de 80%². À Créon, près de 9 foyers sur 10 verront donc leur taxe d'ha-

bitation réduite d'un tiers.

Le conseil municipal ayant décidé publiquement, le 5 avril dernier, une augmentation du taux de cette taxe, le montant à payer sera donc légèrement plus élevé. Cette petite hausse est faible à côté de la forte baisse de cet impôt. Ainsi, une contribuable Créonnaise a vu sa taxe d'habitation passer de 583€ à 412€. Sans la hausse décidée par la municipalité, elle aurait payé 408€ au lieu de 412€ !

UNE ATTAQUE INJUSTIFIÉE

La situation est paradoxale : la loi de finances pour 2018 conserve aux communes le pouvoir de modifier les taux de la taxe d'habitation et le gouvernement les dénonce celles qui l'ont utilisé ! Or la gestion des finances communales est propre à chacune des communes et la Constitution indique que « les collectivités s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi ». On voit donc que 6 000 communes ont usé d'un pouvoir donné par la loi mais sont mouchardées car cela ne rentre pas dans les petits calculs de l'État ! Le gouvernement tente ainsi d'instrumentaliser des décisions tout à fait légales et connues depuis le printemps dernier pour tenter se tirer de la mauvaise situation qu'il connaît depuis quelques mois. Ce n'est pas digne de responsables publics en charge des affaires de notre pays.

1. 27 000€ pour la 1^{ère} part de quotient familial, 8 000€ pour le 1^{er} et la 2^{ème} demi-part supplémentaire et 6 000€ par demi-part en plus à compter de la 3^{ème}, avec un effet dégressif pour les revenus légèrement supérieurs aux sommes ci-dessus. 2. Il sera de 88% à Créon (source : Sénat).

Ciné
MAX
LINDER

VOYEZ COMME ON DANSE

Vendredi 19 à 14h30
Samedi 20 à 18h
Dimanche 21 à 20h30
Lundi 22 à 18h
Mardi 23 à 20h30

LEAVE NO TRACE (VO)

Vendredi 19 à 18h (VO)
Lundi 22 à 20h30 (VO)

I FEEL GOOD

Vendredi 19 à 21h
Samedi 20 à 21h
Mardi 23 à 18h

LE QUATUOR À CORNES

Samedi 20 à 11h
Lundi 22 à 16h

DILILI À PARIS

Samedi 20 à 16h
Dimanche 21 à 15h30
Lundi 22 à 14h30
Mardi 23 à 14h30

UN PEUPLE ET SON ROI

Dimanche 21 à 17h30

LES PROCHAINES SORTIES

- LA PROPHÉTIE DE L'HORLOGE
- LE VENT TOURNE
- LES FRÈRES SISTERS (VO)
- VENOM
- DOVLATOV (VO)

SALLE ART ET ESSAI
LABEL JEUNE PUBLIC

www.cinema-maxlinder.fr

WWW.MAIRIE-CREON.FR

RENCONTRES SPORTIVES DU WEEK-END

~~ HANDBALL ~~

Samedi 20 octobre

- ** 13h30 : 11G1 HBCC - Lormont
- ** 14h45 : 11G2 HBCC - BEC
- ** 16h15 : 13G1 HBCC - PE2M
- ** 17h45 : 15G1 HBCC - PE2M
- ** 19h30 : SF HBCC - Aspom
- ** 21h30 : SG1 HBCC - Cestas

Dimanche 21 octobre

- ** 11h00 : 11F1 HBCC - Cubzaguais

~~ FOOTBALL ~~

Samedi 20 octobre

- ** 10h30 : U11 E - FCCC - Portes entre 2 mers
- ** 15h : U17 A - FCCC - La Brède

Dimanche 21 octobre

- ** 15h : Séniors B - FCCC - La Laurence RC 2

LE PÔLE TERRITORIAL ENTRE-DEUX-MERS - APPEL À CANDIDATURE – PANEL CITOYEN

Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers invite les habitants à participer à la réflexion autour du futur projet de territoire « **Ambition 2030** ». À quoi ressemblera le Cœur Entre-deux-Mers en 2030 ?

Faites-nous part de votre vision du territoire sur lequel vous vivez, travaillez, vous déplacez, grandissez ou voyez grandir vos enfants, vos petits-enfants...

Pour vous inscrire : <http://www.coeurentre2mers.com/appele-a-candidature-au-panel-citoyen-projet-de-territoire.html>

Des suggestions ? Des propositions ?

Laissez-nous un commentaire ou écrivez à l'adresse suivante : communication@coeurentre2mers.com.



PERMANENCE D'INFORMATION JURIDIQUE

L'association CIDFF tient tous **les vendredis matins** (9h30 à 12h30) **jusqu'au 4 janvier 2019** une permanence d'information juridiques gratuite dans les locaux de la Cabane à Projets ouverte à tous les habitants de la Communauté de Communes du Créonnais. Sur rendez vous au **05 57 34 42 55**.

P R A T I Q U E

ENEDIS : SURVEILLANCE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES EN HÉLICOPTÈRE

Conformément aux instructions données par le Ministère de l'Intérieur et dans le cadre de la surveillance des lignes moyennes tensions pour le compte d'ENEDIS, un hélicoptère survolera le territoire de Créon pendant la période **du 10 octobre 2018 au 31 octobre 2018**, cette date pouvant être décalée en fonction des conditions météorologiques. Caractéristiques de l'appareil : BELL 206B Jet Ranger de couleur verte, Immatriculations : F-HCRH.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal **le jeudi 25 octobre** à 20h15, Salle Citoyenne (1^{er} étage de la mairie). Séance ouverte au public.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Les personnes qui ont changé de domicile à l'intérieur de la commune de Créon, ou bien dont la situation matrimoniale a changé, ou qui ont constaté une erreur d'état civil sur leur carte électorale, doivent le signaler en personne au service des élections de la mairie en se munissant des justificatifs **avant le 31 décembre 2018**.

Demande d'inscription sur les listes électorales (nouveaux habitants) : Les demandes d'inscription sur la liste électorale déposées **du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018**, entreront en vigueur **en début d'année 2019**.

Pièces à produire : CNI ou passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription (preuve de la nationalité française ou européenne), justificatif de domicile de moins de 3 mois à la date de l'inscription.

PLANÉTIARIUM À CRÉON - DERNIÈRES DATES, RÉSERVEZ VITE !

À l'espace culturel « Les Arcades », installez-vous sous le dôme du planétarium pour observer le ciel étoilé, les planètes et le système solaire... Découverte d'un voyage fantastique pour petits et grands. Planétarium en escale à Créon :

• **24 et 31 octobre** •

Séances ouvertes à tout public de 30 minutes. Se présenter 15 minutes avant le début. Tarifs : Adulte 3€ et enfant 1€. **Inscription auprès de la mairie de Créon au 05 57 34 54 54.**

LIVRE « LES MONUMENTS AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE DANS LE CRÉONNAIS »

À l'occasion du centenaire de l'armistice du **11 novembre 1918** la Société Archéologique et Historique du Créonnais (S.A.H.C) publie un livre « Les Monuments aux Morts de la Grande Guerre dans le Créonnais ». Cet ouvrage est le fruit d'un travail d'équipe des membres de la S.A.H.C. On y lira l'histoire des monuments aux morts, quelques faits d'armes des soldats qui sont morts pour la défense du pays et les notices biographiques de 700 soldats du Créonnais. Il s'agit d'une somme de renseignements qui fera date dans l'histoire du canton. Présentation du livre **le samedi 20 octobre** à 16h dans la Salle Citoyenne (1^{er} étage de la mairie).

S. E. M. O. C. T. O. M.

ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : le lundi
- Secteur Sud : le jeudi
- Centre-ville : les lundis et jeudis

TRI SÉLECTIF

► SECTEUR NORD

CENTRE-VILLE (1)
collecte les **30/10, 13/11 et 27/11**.

► SECTEUR SUD (2)

collecte les **23/10, 6/11 et 20/11**.

Plan détaillé disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocotom.com.

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC - IMPRESSION : STUDIO EN VUE

LES AMIS DE L'ORGUE

L'association des Amis de l'Orgue de l'église Notre Dame de Créon recevra **le dimanche 21 octobre** à 17h, Pierre Offret qui interprétera des oeuvres de Bach, Mendelssohn, Vienne, Widor... Quatre caméras capteront le concert pour le diffuser sur grand écran. L'entrée sera gratuite avec une libre participation aux frais. Plus d'informations au **06 08 57 53 42**.

KALÉIDOSCOPE

Un dimanche par trimestre, la ludothèque ouvre ses portes pour vous accueillir en famille ou entre amis et partager, découvrir, se retrouver ensemble autour du jeu. Gratuit et convivial, cet après-midi est l'occasion de vous présenter les réalisations artistiques et la sélection de jeux faites par les enfants des ateliers TAP pendant tout le cycle scolaire. À partir de 15h jusqu'à 18h à la ludothèque, **le dimanche 21 octobre 2018** • La Ludothèque Kaléidoscope de Créon organise une soirée-jeux spéciale *Familles* autour du mystère, des enquêtes et diverses créatures mystérieuses. Rendez-vous **le mercredi 24 octobre** à partir de 19h30 ! Plus de renseignements au **05 56 23 33 53** ou ludo.kaleidoscope@orange.fr.

LES MOTS DE JOSSY

Stages d'éveil théâtral pendant les vacances d'octobre **les mercredis 24 et 31 octobre 2018** de 9h30 à 11h30 pour les 4/6 ans et de 14h à 16h pour les 6/10 ans (salle Cabralès à Sadirac). Tarif 5€/stage + 10€ d'adhésion ou 15€ hors CCC. Renseignements et inscriptions auprès de l'association Les Mots de Jossy - Espace Citoyen, 4 rue Régano. Tél. : **06 21 86 71 98**.

CINÉMAX LINDER

Soirée Halloween **le mercredi 31 octobre** au Cinémax Linder. Trois films : • **18h** : Les valeurs de la famille Adams • **20h30** : Hostile • **22h30** : Halloween la nuit des masques. Restauration entre les films. Venez déguisés ! Des places de cinéma à gagner. 2 ou 3 films : 4€ la séance / film seul aux tarifs habituels. Renseignements au **06 28 66 01 41**.

ERRATUM : En page 7 de l'Agenda Créonnais 2018-2019, l'événement a été annoncé le vendredi 19 octobre mais il aura bien lieu le mercredi 31 octobre 2018.